Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Chères tireuses et chers tireurs,

Nous avons le plaisir d'inviter toutes les sections avec le plus grand effectif possible au

Tir Fédéral en Campagne

organisé par la Société de tir des Carabiniers de Romont et la Société de tir au pistolet de La Glâne,

qui aura lieu au stand de la "Montagne de Lussy" pour les deux distances, aux dates et heures suivantes :

300 m - 25 m

Vendredi 24 mai heures des tirs de 1600 h à 2000 h

Samedi 25 mai heures des tirs de 1000 h à 1200 h

heures des tirs de 1345 h à 1930 h

Dimanche 26 mai heures des tirs de 0930 h à 1100 h

ATTENTION

Les horaires devront être respectés, principalement le dimanche

AUCUN TIR NE SERA ORGANISÉ LE DIMANCHE APRÈS-MIDI

Le BUREAU des RANGEURS est ouvert 30 minutes avant le début et fermé 30 minutes avant la fin des tirs susmentionnés

Le dimanche 26 mai 2024 à 11h30,

apéritif agrémenté par le quatuor Coriolis À 12h30 banquet et partie officielle

CATÉGORIES

 Juniors U13 - U17
 2008 - 2014

 Juniors U19 - U21
 2004 - 2007

 Actifs
 1965 - 2003

 Vétérans
 1955 - 1964

 Seniors vétérans
 1954 et antérieurs

Remarques importantes:

Le tir fédéral en campagne n'est pas soumis à l'obligation de la licence.

Toutes les tireuses et tous les tireurs qui atteignent leur 10e année, dans l'année en cours, ont le droit de participer.

Les participantes et participants qui n'ont pas été instruits à l'arme utilisée doivent être assistés par une personne formée en conséquence.

Les juniors U13-U15 peuvent participer au tir fédéral en campagne, lorsqu'ils sont titulaires de la carte d'attestation de la FST dûment remplie et signée. Les Juniors U17-U21 n'ont toutefois pas besoin d'une telle attestation.

Les feuilles de stand des tireuses et tireurs qui ne bénéficient pas des subventions fédérales doivent porter une marque distinctive, elles seront barrées en rouge.

Pour les juniors U13-U15 et les étrangers, la Confédération ne verse aucune subvention.

La Société Cantonale des Tireurs Fribourgeois (SCTF) rembourse directement aux sociétés le coût de la munition des juniors au 300 m, U13-U15 et pistolet 25 m, U17-U20.

Les juniors à 300 m doivent effectuer le programme uniquement avec le Fass 90 SANS le nouveau "ring".

<u>Protection des données</u>. En prenant part au tir en campagne, le participant accepte que ses données personnelles (p. ex. nom, date de naissance, société de tir, domicile, canton, photos, etc.) soient publiées sur les différentes listes et classements, et/ou dans les médias correspondants et qu'elles soient mentionnées pendant la manifestation. La participation implique également le consentement à la transmission de ces données à un sous-traitant responsable de l'organisation et/ou du dépouillement des résultats.

Catégories : U19-U21= 17-20 ans - U17-U21= 15-20 ans - U13-U15= 10-14 ans - U13-U17= 10-16 ans

MENTIONS ET DISTINCTIONS

Récompenses Individuelles	300 M	25 M	
Distinction cantonale Carte-Couronne* (depuis 2021) Juniors U19-U21 Juniors U13-U17	58 57	159 158	
Distinction fédérale Vétérans/Juniors U19-U21 Seniors vétérans Juniors U13-U17	57 55 54 54 ou 18 mannequins touchés	159 156 154 154	
Distinction glânoise Vétérans Juniors U19-U21 Seniors vétérans Juniors U13-U17	56 54 53 52 52	156 154 153 151 151	
Mention fédérale Vétérans/Juniors U19-U21 Seniors vétérans Juniors U13-U17	55 53 52 52 ou 18 mannequins touchés	153 150 148 148	

^{*} Selon le nouveau règlement cantonal, valable dès 2021, la remise de la distinction cantonale spéciale du TFC est supprimée, elle est remplacée par une carte-couronne d'une valeur de Fr. 15.00 qui est remise seulement aux tireurs des classes U13 à U21, et ce lors de chaque participation, selon les limites définies ci-dessus.

La médaille de maîtrise cantonale en campagne est maintenue. Les tireurs qui obtiendront 6 fois un résultat conforme au règlement cantonal du TFC peuvent requérir cette médaille. <u>TFC 300m:</u> E=60 pts - V=58 pts - SV=57 pts et <u>TFC 25m:</u> E=162 pts - V=159 pts - SV=158 pts

RÉCOMPENSES INDIVIDUELLES

Podium 300 m

Podium 25 m

1er	toutes catégories confondues	1er	toutes catégories confondues
2e	toutes catégories confondues	2e	toutes catégories confondues
3e	toutes catégories confondues	3e	toutes catégories confondues

Puis, prix au 1er de chaque catégorie :

<u>300 m</u> <u>25 m</u>

Élite Élite
Dame Dame
Vétéran Vétéran

Senior vétéran
Junior U13-U17
Junior U19-U21

Senior vétéran
Junior U13-U17
Junior U19-U21

ATTENTION ces prix ne sont pas cumulables!

Les deux Rois du tir, 300 m et 25 m, recevront en plus de leur prix, une médaille fédérale de couleur or.

En cas d'égalité à 72 pts, la FSTG offrira un deuxième prix.

Prix Députation Glânoise: Meilleur résultat individuel au cumul du 300 m et 25 m.

ENTRETIEN DES ARMES

Pour assurer ce service ainsi que le graissage et dégraissage des armes, du matériel sera mis à disposition des tireurs par la société organisatrice à l'entrée du stand.

Un contrôle aura lieu à l'entrée et à la sortie du stand

Le sac de sport et la housse sont interdits à l'intérieur du stand

COMMISSION DE TIR

Cette commission sera présidée par la personne qui commande les tirs et des moniteurs responsables du stand pour les cas disciplinaires, et par les responsables de la société organisatrice pour les cas techniques.

Tous les litiges seront annoncés immédiatement en position de tir. ! Si celle-ci est quittée, aucune réclamation ne sera admise!

! Les Juniors (U13-U21) sont accompagnés obligatoirement d'un moniteur !

FEUILLES DE STAND / INSCRIPTIONS

300 m: Tous les tireurs doivent se rendre auprès du responsable de leur société à la place de fête pour toucher leur feuille de stand. Ils se rendent ensuite au bureau pour réserver leur rangeur et payer la finance d'inscription de Fr. 10.- en vue de l'obtention de la carte couronne à 12.- (si les points nécessaires sont obtenus).

25 m: Les tireurs se rendent au bureau des rangeurs, afin de se procurer leur feuille de stand. Il n'y a pas de réservation de rangeur possible pour les pistoliers. **Rappel:** pour le pistolet la finance d'inscription est également de Fr. 10.-.

Les cartes couronnes de la fête sont acceptées comme moyen de paiement sur la place de fête.

MUNITIONS 300 m

TFC et tir des Présidents / Secrétaires

La munition est fournie par la FSTG, celle-ci sera gérée/distribuée par la Sté organisatrice. La FSTG facturera cette dernière à chacune des sociétés de tir, en fonction de leurs tireurs ayant participé au TFC de la place officielle de la Montagne de Lussy, ainsi que de leurs participants au tir des Présidents et Secrétaires. La munition du TFC reviendra en retour aux sociétés par le biais du rapport de tir établi par la Confédération.

L'utilisation de toute autre munition que celle délivrée par l'organisation du tir en campagne est proscrite, celle-ci sera délivrée au stand de tir.

TIR ANTICIPÉ

Il est interdit d'effectuer un quelconque autre tir ou entraînement avant le tir anticipé !!! Veuillez apporter votre feuille de stand.

Le tireur participe au classement mais ne peut prétendre à aucun prix.

25 m Jeudi 16 mai de 1730 h à 2000 h, stand de tir de la Montagne de Lussy. **300 m** Vendredi 17 mai de 1730 h à 1930 h, stand de tir de la Montagne de Lussy.

TIR PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES

Le tir des Présidents et Secrétaires aura lieu **le vendredi 17 mai de 1730 h à 1930 h** au stand de tir 300 mètres de la Montagne de Lussy.

Sont pris en compte pour ce tir, le résultat du Président-e ainsi que celui du ou de la Secrétaire de correspondance, selon les données figurant dans le SAT ADMIN. Les remplaçants auront une pénalité de 5 points.

Aucun entraînement ou tir n'est autorisé avant ce concours. Au cas où vous aimeriez accomplir votre tir anticipé, celui-ci sera effectué sur une feuille de stand officielle du TFC. Le résultat sera repris et cumulé pour le tir des Présidents et Secrétaires.

Les résultats ainsi que la distribution des prix aura lieu le dimanche 26 mai 2024 lors de la proclamation officielle du TFC.

BANNIÈRES ET FANIONS DES SOCIÉTÉS

Les bannières ne seront pas utilisées cette année. Merci de ne pas les apporter.

Les fanions doivent être installés à la place de fête, le vendredi 24 mai au début des tirs.

IMPORTANT

Demandez à tous les membres de votre société de venir accomplir le tir en campagne dès le vendredi après-midi, merci.

DISPOSANT de 10 cibles POLYTRONIC une répartition des tireurs, sur toute la durée des tirs est nécessaire et également souhaitable.

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Dimanche 26 mai vers 15h30 à la place de fête

Nous souhaitons que tous les invités, les tireurs, les familles et tous les responsables des sociétés participent à cette proclamation des résultats et à la distribution des prix récompensant les meilleurs quidons de notre fédération.

En espérant que le tir en campagne 2024 soit un véritable succès, tant pour les organisateurs que pour les participants, nous vous présentons, Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents, Chères tireuses et Chers tireurs, nos plus cordiales salutations.

Fédération des sociétés de tir de la Glâne

Le Président FSTG

Patrice Longchamp

Sature Ljehung

Le responsable du TFC

Jérôme Koenig